

Activité 441 – Comment la transformation de la structure des emplois contribue-elle à la mobilité sociale ?

Document 1

A :

Figure 1a – Mobilité sociale observée des hommes comparés à leur père de 1977 à 2015

	en %				
Mobilité et immobilité sociale	1977	1985	1993	2003	2015
Immobilité sociale	36,1	33,8	32,6	33,6	34,8
Mobilité sociale	63,8	66,2	67,4	66,4	65,2
Non verticale	33,2	31,9	27,4	24,7	22,6
Ascendante	23,5	26,6	30,3	30,8	27,6
Descendante	7,2	7,7	9,7	10,9	15,0

Lecture : En 2015, par rapport à leur père, 27,6 % des hommes ont une mobilité sociale ascendante.

Champ : France métropolitaine, hommes de nationalité française en emploi ou ayant travaillé, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

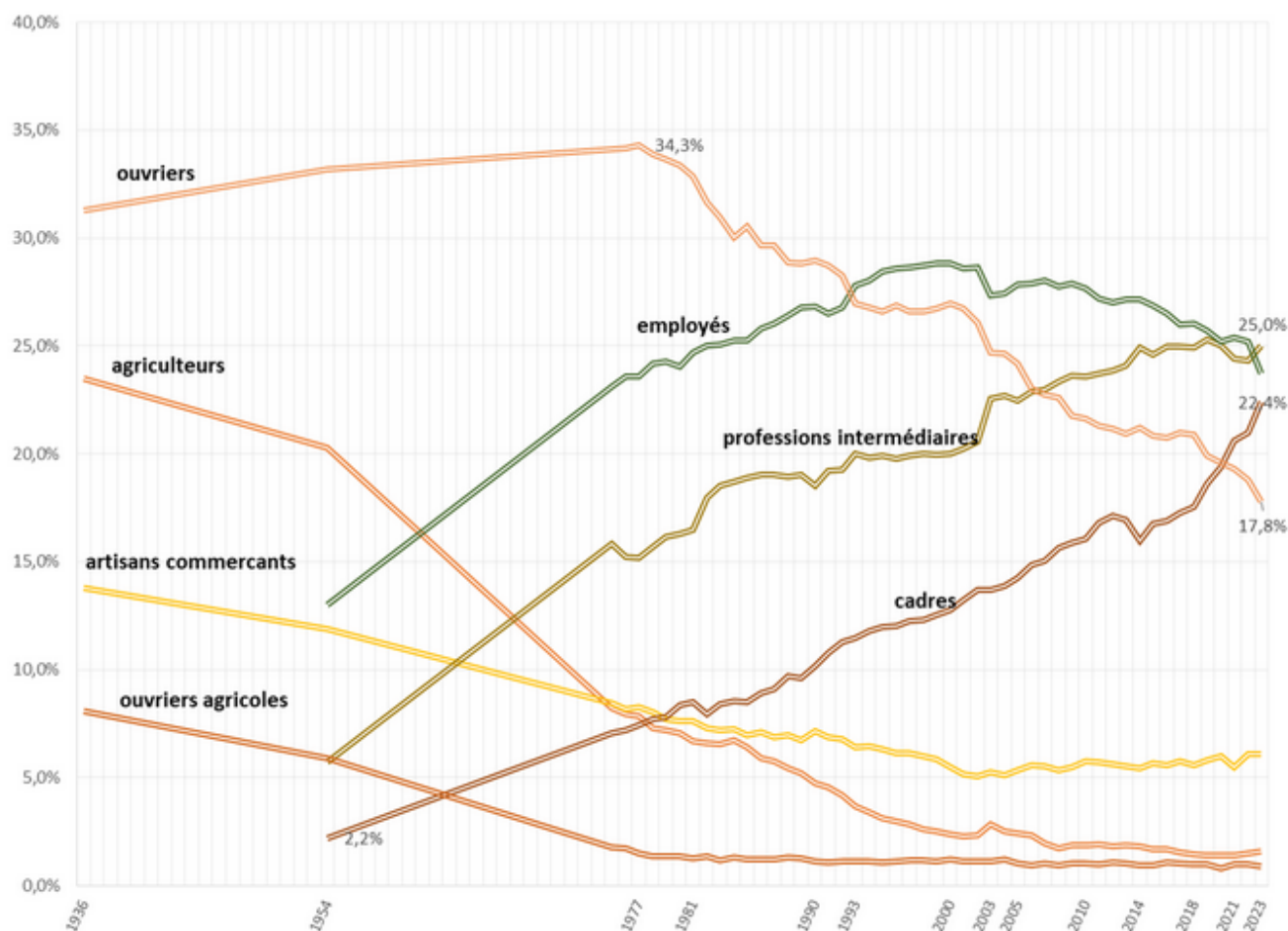
Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.

B : Part de la mobilité structurelle dans la mobilité observée

	1977	1985	1993	2003	2015
Part de la mobilité structurelle dans la mobilité observée	39,6	35,5	32,8	33,4	24,2

- 1) Distinguer mobilité sociale et mobilité structurelle
- 2) Périodiser l'évolution de la part des hommes mobiles par rapport à leur père entre 1977 et 2015 ? (prenez des données chiffrées et opérez des calculs, doc A)
- 1) Comparez l'évolution de la part des hommes mobiles ascendants et celle des hommes mobiles descendants entre 1977 et 2015 (prenez des données chiffrées et opérez des calculs, doc A)
- 1) Comment évolue la composante structurelle de la mobilité sociale ? (doc B)
- 2) Quelles conclusions pouvez-vous tirer sur l'évolution de la mobilité sociale entre 1977 et 2015 ? (docs A et B)

Figure 1. L'évolution de la structure sociale (champ : population active, source : INSEE, recensements et enquêtes Emploi) (%)



Lecture : de 1936 à 1975, la figure utilise la nomenclature CSP simplifiée d'Olivier Marchand et Claude Thélot, reprise en 1996 par Baudoin Seys[1]

Questions :

- 1) Comment pouvez-vous expliquer à partir de ce document l'augmentation de la mobilité sociale entre 1977 et 2003 ? Sélectionnez des données précises et opérez des calculs
- 1) Comment expliquez-vous l'augmentation de la mobilité sociale ascendante entre 1977 et 2003 ?
- 1) En vous appuyant sur les données de l'évolution de la répartition de la population active quelle anticipation de la mobilité structurelle pouvez-vous faire?

Pour les plus motivés

	1977	1985	1993	2003	2015
Immobilité sociale	36,2	33,8	32,6	33,6	34,8

Mobilité sociale observée	63,8	66,2	67,4	66,4	65,2
- Dont mobilité non verticale ¹	33,2	31,9	27,4	24,7	22,6
<i>Mobilité de statut</i>	30,8	29,7	26,0	23,8	21,9
<i>Mobilité horizontale</i>	2,4	2,2	1,4	0,9	0,8
- Dont mobilité verticale ²	30,6	34,3	40,0	41,7	42,6
<i>Mobilité ascendante</i>	23,5	26,6	30,3	30,8	27,6
<i>Mobilité descendante</i>	7,2	7,7	9,7	10,9	15,0
Part de la mobilité structurelle dans la mobilité sociale observée (en %)	39,6	35,5	32,8	33,4	24,2

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans.

Source : *INSEE Première*, 2019.

1. La mobilité sociale est dite non verticale lorsqu'elle a lieu entre des catégories socioprofessionnelles difficilement hiérarchisables ; elle correspond soit à une mobilité de statut entre une catégorie de salariés et une catégorie de non-salariés, soit à une mobilité horizontale entre des catégories de non-salariés.
2. La mobilité verticale correspond aux trajectoires entre catégories salariées.

EC2

- 1) EC21 - Comment évolue la part des hommes connaissant une mobilité horizontale entre 1977 et 2015
- 2) EC22- Analyser l'évolution de la mobilité structurelle entre 1977 et 2015